

**Arrêté fédéral
concernant les projets de construction et
les acquisitions d'immeubles du domaine des EPF
(Programme de construction 2004 du domaine des EPF)**

du 16 décembre 2003

*L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu l'art. 167 de la Constitution¹,
vu le message du Conseil fédéral du 6 juin 2003²,
arrête:*

Art. 1 Crédit d'engagement

¹ Un crédit d'engagement d'un montant de 310 400 000 francs est octroyé au Conseil fédéral sous forme de crédit de programme pour les projets énumérés en annexe.

² Le montant de 216 000 000 de francs prévu pour les projets mentionnés au ch. 1 de l'annexe est soumis au frein aux dépenses.

Art. 2 Transferts au sein du crédit d'engagement

Le Conseil des EPF peut, en accord avec l'Administration fédérale des finances, procéder à des transferts limités dans le cadre du crédit d'engagement.

Art. 3 Disposition finale

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum.

Conseil national, 25 septembre 2003

Le président: Yves Christen
Le secrétaire: Christophe Thomann

Conseil des Etats, 16 décembre 2003

Le président: Fritz Schiesser
Le secrétaire: Christoph Lanz

¹ RS **101**
² FF **2003** 4695

Liste des crédits d'ouvrages

1. Crédit d'engagement soumis au frein aux dépenses

	Fr.
Bâtiment neuf e-Science Lab HIT de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) (Projet n° 3005.101)	69 000 000
Crédit additionnel destiné à la troisième tranche d'extension (phase 2) de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) (Projet n° 3006.011)	30 000 000
Extension du bâtiment AI de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) (Projet n° 3419.406)	36 700 000
Mise en œuvre du plan d'aménagement du site de Dübendorf de l'Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux (IFAEPE) et du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherches (LFEM) (Projet n°: divers)	80 300 000
Total de la part soumise au frein aux dépenses	216 000 000

2. Part du crédit d'engagement non soumise au frein aux dépenses

Crédit additionnel de rénovation d'installations nucléaires de l'Institut Paul Scherrer (IPS) (Projet n° 0375.007)	8 300 000
Projets d'un coût inférieur à 10 millions de francs Projets figurant dans la liste d'ouvrages de la section 3 du programme de construction 2004 du domaine des EPF	86 100 000
Total de la part non soumise au frein aux dépenses	94 400 000
Montant total du crédit d'engagement	310 400 000